



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 132558

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le lien avéré entre l'exposition aux UV et le cancer de la peau. Une étude récente a montré une augmentation alarmante des cancers de la peau chez les femmes de moins de 40 ans. Ce constat s'explique notamment par l'usage accru des salons de bronzage et des cabines dites « UV ». Les cabines de bronzage augmentent le risque de cancer de la peau, car le risque cancérigène des UV délivrés par les lampes de bronzage est aggravé par la qualité des équipements, très hétérogènes et très peu contrôlés. Ces équipements sont d'ailleurs classés comme cancérigènes depuis juillet 2009 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Pour bon nombre de nos concitoyens, cette pratique ne fait pas l'objet d'une campagne d'information et de prévention suffisamment explicite et volontariste. Certains recommandent d'apposer sur les cabines de bronzage des informations similaires à celles que l'on peut voir sur les paquets de cigarettes, mais ciblées sur les cancers de la peau. Elle lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132558

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3464

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)